

# SESSION ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU S.I.V.O.M FAVEROLLES - LES PINTHIÈRES

Séance du 04 juillet 2017

Convocation du 01 juillet 2017,  
Le mardi 04 juillet 2017, Le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Faveroles en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CALMUS Philippe,

Etaient présents : Titulaires : Mmes POUILLY et DAINNAIN

MM. CALMUS, MAUNY, GASNIER et GOUDIN

## I) Approbation du Dernier Compte-Rendu

Aucune remarque sur le Compte-rendu du 19 juin 2017 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## II) Election du Secrétaire de Séance

M. GASNIER est nommé secrétaire de séance.

## III) Rythmes scolaires rentrée 2017 :

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que suite à la parution du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif « aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques », il convient de se positionner sur cette possibilité.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que :

- L'enquête menée auprès des parents, montre que 72% d'entre eux souhaitent revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017,
- Le Conseil de classe en date du 30 juin 2017 a donné un **AVIS FAVORABLE** au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017 (8 voix POUR – 6 ABSTENTIONS)
- Les communes de l'ancienne CC4V ont toutes émises un **AVIS FAVORABLE** au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

Il tient également à préciser qu'au sein de la Communauté de Communes des Portes Eulériennes d'Ile-de-France seules les communes de l'ex CC4V ont choisis d'appliquer cette possibilité de retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017.

Il faut également précisé qu'une fois les délibérations prises par les communes, il faut les envoyer à Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) qui rendra sa décision.

Plusieurs questions se posent dans un délai si court :

- Information auprès des parents, l'école sera terminée quand Madame la DASEN rendra sa décision
- Organisation des plannings du personnel
- Pas de continuité avec la Communauté de Communes des portes Eulériennes d'Ile-de-France

Monsieur le Président propose de voter sur un retour à la semaine de quatre jours aux horaires suivants :

**LUNDI-MARDI-JEUDI- VENDREDI : 8H30/11H30 et 13H30/16H30**

VOIX POUR : 5

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

La proposition de retour à la semaine de quatre jours aux horaires suivants LUNDI-MARDI-JEUDI- VENDREDI : 8H30/11H30 et 13H30/16H30  
**EST ADOPTEE A LA MAJORITE**

Dès que la décision de Madame la DASEN sera rendu il conviendra d'en informer les parents par le biais du site internet de la commune, ainsi que par des affichages dans les tableaux Municipaux.

## IV) Judo à l'école

Lors du dernier Conseil Syndical le Projet de Judo à l'école avait été évoqué sans avoir plus de précision. Lors du dernier Conseil d'école, Monsieur le Président a demandé des précisions sur ce projet.

Le projet concerne les classes élémentaires, Il y aura 24 heures de cours repartis sur l'année scolaire pendant le temps de sport.

Etant donné que les maternelles bénéficient du projet musique à l'école, il semble équitable d'offrir une prestation aux classes élémentaires.

Monsieur le Président propose de voter :

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

Plus de question, fin de séance à 18H45